

# **Haro sur les homosexuels et les athées en Égypte - Un pouvoir plus islamique que les Frères musulmans ?**

vendredi 29 décembre 2017, par [PRADEL \(du\) Mathilde](#) (Date de rédaction antérieure : 2 février 2015).

**La répression est à un niveau jamais vu en Égypte depuis plus de trente ans. Les autorités la justifient par la nécessité de mener une guerre contre le terrorisme et l'islamisme, ce qui leur permet de mettre au pas les non-conformistes de tout acabit. En plus des opposants, des activistes et des Frères musulmans, ce sont désormais les homosexuels et les athées qui font les frais de cette chasse aux sorcières.**

La dernière opération de grande envergure anti-homosexuels s'est déroulée le 7 décembre 2014 : trente-trois hommes ont été arrêtés par la police dans un établissement de bains du centre ville. Mona Iraqi, présentatrice sur la chaîne de télévision Al-Qahira Wa el-Nas est à l'origine de l'intervention. Elle promettait de révéler la vérité sur « le plus grand repaire de perversion homosexuelle » au Caire, dans le cadre de son programme télévisé El-Mostakhabi (« ce qu'on nous cache »). Les trente-trois hommes sont embarqués à demi nus dans les camions destinés à les emmener au poste devant les caméras d'Iraqi et de son équipe. La présentatrice publie en direct des photos sur sa page Facebook et se félicite de sa participation à l'arrestation : « Aujourd'hui est une belle journée. Notre émission a pu dissoudre un lieu de perversion entre hommes et les capturer en flagrant délit ».

En principe, l'homosexualité n'est pas condamnée en Égypte, mais les autorités se servent allègrement de l'article 9 (c) de la loi n° 10/1961 sur la lutte contre la prostitution qui fait de la « pratique de la débauche » un délit.

Durant leur détention, les hommes arrêtés le 7 décembre ont été humiliés et battus par la police. Vingt-et-un d'entre eux ont subi des examens rectaux, pratique exécrationnelle utilisée afin de déterminer s'ils avaient eu des rapports anaux récents [1]. Les experts médico-légaux ont conclu que ce n'était pas le cas, mais que trois d'entre eux avaient été violés. Vingt-six des hommes ont été jugés pour « pratique de la débauche » et finalement acquittés le 12 janvier 2015. Ce verdict a été confirmé lundi 26 janvier par la cour d'appel d'Azbakeya, mettant un terme définitif au procès.

Ce procès n'est pas un cas isolé : en septembre, six hommes ont écopé de 2 ans de prison pour débauche, accusés d'utiliser leur appartement pour des « activités homosexuelles » et d'en faire la promotion sur Facebook ; en novembre, huit autres ont été condamnés à trois ans de prison (peine réduite à un an en janvier), également accusés de débauche après avoir organisé un simulacre de mariage gay et posté la vidéo sur YouTube.

La persécution des homosexuels en Égypte n'est pas nouvelle. Déjà en 2001, cinquante-deux hommes avaient été arrêtés dans une boîte de nuit, le *Queen Boat*, accusés de « débauche » et de « comportements obscènes ». Après un long procès, vingt-deux d'entre eux avaient écopé d'une peine de trois ans de prison. Mais depuis la destitution de Mohamed Morsi et la chute des Frères

musulmans en juin 2013, les arrestations, les pressions et la surveillance se sont intensifiées. La police utilise par exemple l'application Grindr de rencontre entre membres de la communauté LGBT [2] pour les piéger. L'Egyptian initiative for personal rights (EIPR), ONG de défense des droits humains a dénombré plus de 150 arrestations depuis juin 2013.

## **UNE RÉPRESSION QUI FAIT ÉCHO À UN CONSERVATISME SOCIAL FORT**

« Cette intensification de la répression est un moyen pour les autorités de s'attirer le soutien d'une population égyptienne majoritairement conservatrice », explique Scott Long, chercheur américain et défenseur des droits LGBT. D'après un sondage d'opinion du PEW Research center de 2013, 95 % des Égyptiens considèrent que l'homosexualité ne doit pas être acceptée. En janvier 2015, lorsque l'Union européenne (UE) a condamné la répression les visant et demandé à ce que leurs droits soient respectés, le ministre des affaires étrangères a déclaré que ces demandes ne correspondaient pas aux « spécificités culturelles, religieuses et sociales de l'Égypte », dénonçant l'insistance de l'UE à imposer « des valeurs éloignées des valeurs de la société égyptienne ».

Une même pression sociale s'exerce contre les athées. En témoigne la condamnation le 11 janvier 2015 dans la province de Bahaira d'un jeune homme de vingt-et-un ans à trois ans de prison et 1000 livres d'amende (environ 100 euros) pour insulte à l'islam car il avait mentionné son athéisme sur Facebook. Sa prise de position avait déclenché les foudres d'habitants et de journalistes. Alors qu'il venait déposer plainte pour harcèlement, le jeune homme a été arrêté. Son propre père a témoigné contre lui. Trois mois plus tôt, l'activiste alexandrin Ahmed Harqan avait lui aussi tenté de déposer plainte pour une tentative d'assassinat organisée après la diffusion d'une émission de télévision dans laquelle il défendait l'athéisme à visage découvert. La police l'avait alors arrêté, accusé de diffamer la religion, battu et détenu pendant une nuit, avant de finalement le relâcher.

L'administrateur d'une page Facebook dédiée aux athées égyptiens explique que « beaucoup d'athées se sont sentis encouragés par la libération de la parole provoquée par la révolution de 2011 et ont commencé à s'exprimer dans les médias et sur les réseaux sociaux ». En février 2013, sous la présidence de Morsi, un débat public sur l'athéisme avait même réuni athées et croyants dans une mosquée du vieux Caire, événement jusqu'alors inédit. Mais ceux qui osent maintenant s'exprimer en paient chèrement le prix : à chaque fois, police et justice se rangent du côté de la majorité dérangée par leurs propos.

Là encore, le fait d'être athée n'est pas directement criminalisé par la loi égyptienne. Cependant l'article 98 (f) du Code pénal stipule que les personnes jugées coupables de diffamation ou d'insultes envers les trois religions monothéistes peuvent être condamnées à des peines de 6 mois à 5 ans de prison et à des amendes de 500 à 1000 livres égyptiennes (entre 50 et 100 euros).

## **AL-AZHAR ET L'ÉGLISE COPTE UNIS**

Selon un rapport publié en décembre dernier [3], le centre de recherche islamique et principale autorité en charge de l'émission de fatwas Dar al-Ifta, il y aurait 866 athées en Égypte. Un chiffre étonnamment précis et fortement débattu et sans aucun doute fortement sous-estimé, qui placerait l'Égypte en tête des pays arabes en matière d'athéisme. L'enquête conclut que ce chiffre doit « tirer une sonnette d'alarme » et faire réagir les autorités religieuses et politiques.

En juillet 2014 déjà, le ministère du culte (*waqf*) et le ministère des sports et de la jeunesse avaient lancé une grande campagne nationale pour combattre la diffusion de l'athéisme au sein de la jeunesse avec la coopération d'Al-Azhar (plus haute institution de l'islam sunnite). Depuis plusieurs mois, Al-Azhar et l'Église copte unissent leur voix et multiplient les déclarations sur les dangers de l'athéisme en promettant des propositions pour contrer sa propagation. Pour Ishaak Ibrahim,

chercheur à l'EIPR spécialisé sur la liberté de croyance et d'expression, « les autorités égyptiennes considèrent l'athéisme comme une maladie mentale, qui rend les personnes atteintes inaptes à prendre les bonnes décisions et qui requiert un traitement ».

Dans les faits, cette lutte contre l'athéisme se traduit aussi par des actions coup de poing, à l'image de la fermeture d'un café du centre ville par les autorités municipales le 10 novembre 2014. Selon elles, des athées s'y rassemblaient régulièrement, entre autres pour y pratiquer « le culte de Satan » et y consommer de la drogue. Cette affaire participe aussi d'une campagne visant à discréditer la jeunesse contestataire auprès de l'opinion publique : nombre des adeptes des cafés du centre, dont sont dénoncées les pratiques « déviantes », sont militants et révolutionnaires.

## **SURENCHÈRES RELIGIEUSES**

« Le gouvernement donne dans la surenchère en matière de répression des homosexuels et des athées pour assurer sa réputation de gardien de l'ordre moral et religieux, dans une sorte de compétition avec le mouvement islamiste », commente Ishaak Ibrahim. Dès son discours d'investiture, le président Abdel Fattah Al-Sissi avait appelé « toutes les familles, écoles, mosquées et églises » à renforcer les valeurs morales. Tout en écrasant la confrérie des Frères musulmans — désormais classée organisation terroriste —, le régime veut montrer qu'il est bien plus capable que ses membres de jouer la carte de la moralité.

La répression s'accompagne d'un véritable travail de matraquage des médias pro-gouvernementaux, qui dénoncent sans cesse les menaces qui pèseraient sur l'Égypte. « Par leurs discours sur les dangers de l'homosexualité ou de l'athéisme, les médias créent un climat très anxiogène », explique Scott Long. En suscitant ainsi la peur, ils nourrissent un cercle vicieux et fertilisent le terreau conservateur qui donne une légitimité populaire à la répression.

Pour Long, tout cela vise surtout à détourner l'attention de la population des difficultés économiques et politiques réelles. Déjà en 2001, à propos de l'affaire du Queen Boat, Hossam Bahgat, avocat pour les droits humains renommé, avait souligné l'utilisation par le régime de Hosni Moubarak de procès sensationnalistes pour tenter d'éclipser la dégradation de l'économie. Quatre ans après la révolution du 25 janvier, la remise au goût du jour de ces pratiques semble être un élément de plus témoignant d'un retour à la case départ en Égypte.

MATHILDE DU PRADEL

---

## **P.-S.**

\* ORIENT XXI, 2 FÉVRIER 2015 :

<http://orientxxi.info/magazine/haro-sur-les-homosexuels-et-les-athees-en-egypte,0803>

\* MATHILDE DU PRADEL. Étudiante à l'École normale supérieure et chercheuse indépendante basée au Caire depuis septembre 2012. Fondatrice du blog Actu Égypte.

---

## **Notes**

[1] Déclaration de Hicham Abdel Hamid, porte-parole du département médico-légal du ministère de la justice à Ahram Online

[2] NDLR. lesbiennes, gays, transsexuel-le-s et bisexuel-els

[3] <http://dar-alifta.org.eg/customerror.html?aspxerrorpath=/AR/Default.aspx>